



Communiqué de presse commun de la FEBEG et de l'UWE

Sécurité juridique et procédure de permis fluides sont indispensables à la sécurité d'approvisionnement en électricité et à la prospérité de l'économie Wallonne

Bruxelles, le 19 mars 2021

Les producteurs d'électricité, fédérés au sein de la FEBEG, dont les unités de production sont installées en territoire Wallon, et l'UWE alertent les pouvoirs publics sur la nécessité de procédures de permis fluides et équilibrées afin de rencontrer tant les objectifs de production d'électricité renouvelable décrétés au niveau wallon que ceux que la Belgique se donne en matière de sécurité d'approvisionnement. La sécurité juridique des projets économiques en général représente un levier important pour la prospérité économique de la Wallonie.

Capacités renouvelables et pilotables, même combat

Le futur système énergétique belge et wallon s'appuie sur une forte croissance des moyens de production d'énergie renouvelable d'une part, ainsi que sur des capacités électriques pilotables d'autre part. Ce sont les deux faces d'une même pièce car il faut être capable d'assurer la sécurité d'approvisionnement en cas de baisse de la production renouvelable et ce, via des capacités pilotables sous forme de stockage, de gestion de la demande et de production. En ce qui concerne cette dernière catégorie, les centrales gaz fourniront une part substantielle de la nouvelle capacité à pourvoir.

Les permis et la sécurité juridique des projets, talon d'Achille de la politique énergétique? Le problème est bien identifié tant en Wallonie que dans d'autres Régions du pays. Les projets d'énergie renouvelable (éoliens terrestres) effectuent un véritable parcours du combattant et beaucoup sont considérablement mis en difficulté lors de l'instruction des permis, et par des procédures de recours multiples qui freinent la croissance de la production d'électricité renouvelable en Belgique.

Il n'est pas souhaitable non plus que les difficultés d'obtention de permis perdurent pour les centrales gaz qui pourraient être implantées en Région wallonne à l'issue de la procédure de mise aux enchères prévue encore cette année. Il en va de même pour les infrastructures qui accompagnent ces projets. La sécurité d'approvisionnement et donc la prospérité de la Belgique et de la Wallonie constituent des enjeux socio – économiques de taille. Il est dès lors important que dans les décisions politiques en la matière, une perspective globale soit prise en considération.

D'ici la fin de l'année, une enchère sera effectuée dans le cadre du marché de capacité (CRM). Les délais pour construire les nouvelles centrales gaz sont très serrés (à peine 4 ans). Les porteurs de projets doivent préqualifier leur dossier auprès des autorités. Parmi les éléments critiques de cette procédure de préqualification figure l'obtention d'un permis permettant la remise d'offres compétitives.

Marc Van den Bosch, general manager FEBEG: « Nous appelons les autorités régionales à prendre leurs responsabilités dans ce domaine et à faciliter ces procédures. Pour que la sécurité d'approvisionnement des citoyens et des entreprises s'effectue au meilleur prix, il faut créer les conditions d'une compétition forte et tout à fait équitable entre tous les porteurs de projets. Plus des projets passeront la barre des préqualifications CRM, plus la compétition sera rude et plus le prix de cette assurance d'approvisionnement sera modéré.

La FEBEG appelle à un dialogue et à une loyauté interfédérale accrus en cette matière qui concerne tous les citoyens belges au-delà des frontières régionales ».

Olivier de Wasseige, CEO de l'UWE: « La sécurité juridique des projets économiques et des procédures fluides d'obtention de permis conditionnent en partie la compétitivité de l'économie wallonne. Attirer des investisseurs en Wallonie, créer de l'activité économique et les emplois qui y sont associés demandent une action volontariste des autorités publiques à cet égard. Au-delà du secteur de la production d'énergie, une telle volonté politique est pleinement pertinente pour la prospérité de l'ensemble des secteurs d'activités représentés par l'UWE ».

À propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 33 membres effectifs qui emploient globalement près de 7.700 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 17,7 milliards d'EUR.

www.febeg.be

A propos de l'UWE

L'Union Wallonne des Entreprises (UWE) est l'organisation des employeurs privés qui agit pour assurer la prospérité de la Wallonie, à travers la mise en place et le soutien d'un climat et d'un cadre qui permettent la création et le développement d'entreprises compétitives et durables.

De la petite entreprise familiale à la grande multinationale, l'UWE représente et défend les 80.000 entreprises de Wallonie. Toutes les branches de l'industrie et des services y sont actives.

L'UWE, nommée « SDG Voice 2020 », promeut un monde entrepreneurial fort et le sensibilise à une prospérité durable. Importante source d'informations sur l'économie et les entreprises, l'UWE est l'interlocuteur privilégié des autorités et des parties prenantes de la société civile.

Soutenue par ses membres (dont 25 fédérations sectorielles) et par des partenariats forts, l'UWE appuie son action sur une équipe basée à Louvain-la-Neuve. Elle entretient des collaborations étroites avec les organisations professionnelles et les Chambres de Commerce et d'Industrie.

www.uwe.be

Contacts presse FEBEG:

Marc Van den Bosch, General Manager et porte-parole de la FEBEG marc.vandenbosch@febeg.be I +32 2 500 85 80 I +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG stephane.bocque@febeg.be I +32 2 500 85 85 I +32 475 75 19 66

Contacts presse UWE:

Yves-Etienne Massart, Communication Manager, UWE Yves-etienne.massart@uwe.be I +32 10 47 19 41